



Rencontre sur "L'élu, moteur du projet territorial", 26 juin 2008, Hôtel du Département à Valence.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A
D R O
M E -

caue

2008

LES MISSIONS 2008.....	p 2
LES COMPTES 2008.	p 3
MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT	p 3
CONSEIL AUX PARTICULIERS	p 3
ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION	p 4 - 5
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE . .	p 6 - 8
Urbanisme et espaces publics	p 6
Patrimoine et paysage	p 7
Programmation de bâtiments publics	p 8

MISSIONS 2008

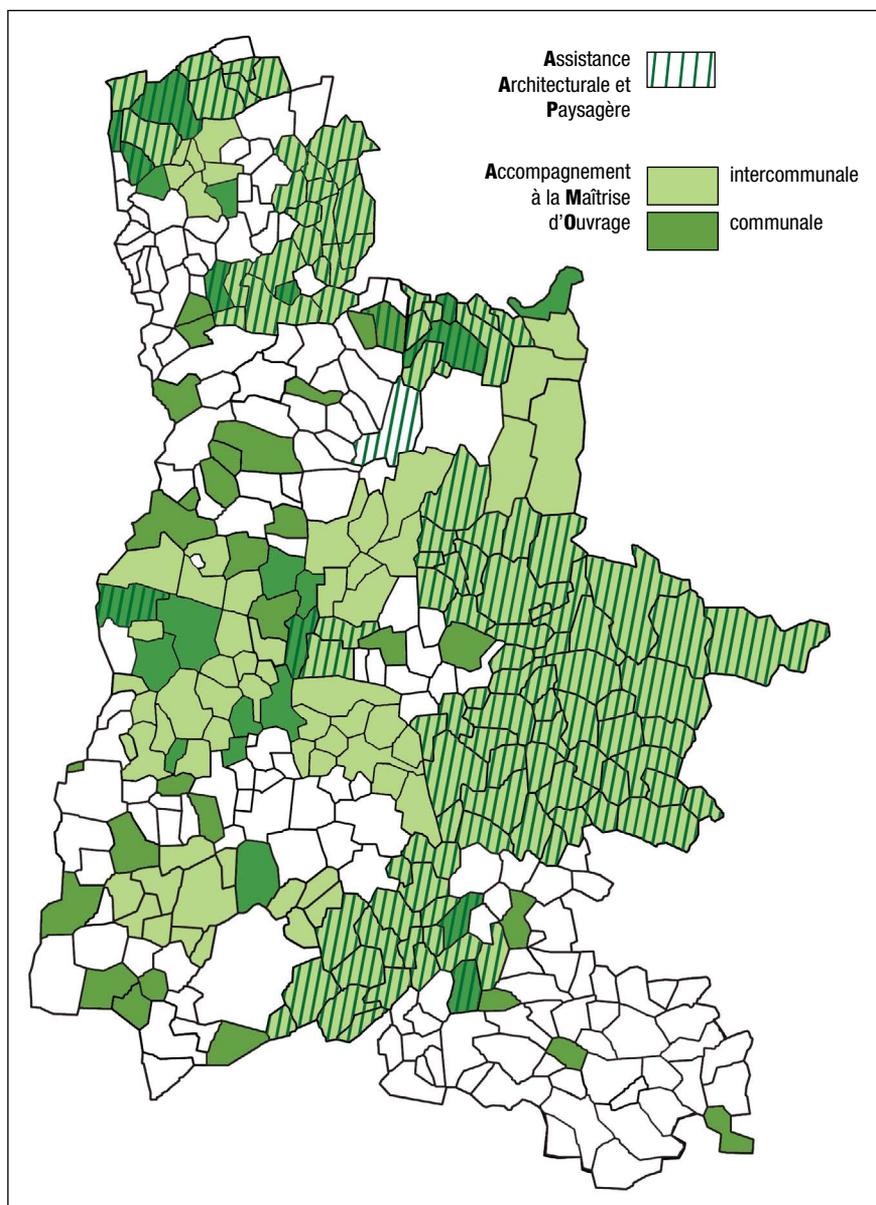
Une année bien remplie !

92 nouvelles conventions ont été signées cette année 2008. Un chiffre record qui n'avait été atteint qu'en 2001, autre année d'élections municipales. Sans doute faut-il y voir autre chose que le fruit du hasard...

53 communes et 11 groupements de communes différents ont été concernés par les 84 missions d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage/AMO et les 8 missions d'Assistance Architecturale et Paysagère/AAP.

La montée en charge des missions d'urbanisme (35 conventions cette année), et en particulier celle des réflexions préalables à la mise en place ou à la révision d'un document de planification (PLU, Cartes communales) se confirme. Le positionnement du CAUE sur ce type de missions semble à présent bien repéré par les élus drômois.

Le titre de la Rencontre qui s'est tenue le 26 juin à l'Hôtel du Département, proclamait l'élu "moteur du projet territorial". Le succès de cette journée, co-organisée notamment avec l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes de la Drôme, a confirmé, après celle de 2007 consacrée aux extensions urbaines, la très forte implication des responsables locaux dans ce domaine complexe de l'urbanisme.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008

Anne-Marie Rème-Pic, Présidente, Christian Albiges, Claude Barneron, Frédérique Bompard, Claude Chovin, Jean-Noël Couriol, Pierre Descombes, Hubert Guichard, Hubert Goetz, André Gilles, Laurent Haro, Anne Jestin, Roger Kahn, Philippe Lacoste, Bernard Lelouch, Michel Nevoret, Danièle Pic, François Pégon, Dominique Quet, Michèle Rivasi, Jean Serret, Claude Vignon.

ÉQUIPE CENTRALE

Walter Acchiardi, Laurence Patois-Bedel, Audrey Carreira-Xavier, Christine Coignet, Karine Dalverny, Karin Faulmann, Carole Ollier, Michèle Frémaux, Anne-Laure Julian, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Jean-Luc Piolet, Robert Pleyner, Frédéric Poudevigne, Odile Robert, Guillaume Sarti.

PERSONNEL COMMUN "HABITAT FAVENTINES"

Anne-Pascale Bastin, Lydia Contréras, Marianne de Pontcharra, Joël Eglène, Salah El Khal, Chrystèle Eymard, Henriette Faure, Sylvie Goudey, Samia Haddou, Sébastien Jouët-Pastré, Pierre Mariller, Olivier Morfin, Caroline Sirvent, Isabelle Souteyrat-Bréat.

INTERVENANTS LIBÉRAUX

Olivier Blanc, Patrick Breyton, Olivier Cadart, Noël Cessieux, Richard Chambaud, Christian Chambon, Charles Chifflet, Matthieu Cornet, Jean-Marc Cottin, Catherine Derouineau, Olivier Foulquier, Stéphanie Frobert, Jean-François Galmiche, Eric Gernez, Ghislaine Giraud, Sébastien Giorgis, Frédérique Perrin, Hervé Piquard, Iwan Ponsonnet, Fabien Ramadier.



Rencontre départementale, le 26 juin 2008.

CONSEIL AUX PARTICULIERS

366 conseils aux particuliers ont été dispensés en 2008, dont :

- 156 conseils dans les territoires ayant contractualisé avec le CAUE pour une Assistance Architecturale et Paysagère : la CC Rhône-Valloire [6], celles du Pays de Romans [23], du Pays du Royans [20], du Diois [13], du Val d'Eygues [30] et

du Crestois [13], et les communes de Loriol [13] et Hostun [33].

- 155 particuliers reçus à la permanence hebdomadaire au siège du CAUE.
- et 55 conseils sur des permis de lotir, en association avec la DDE.

LE DÉPARTEMENT



Plateau d'Ambel

UN PLAN D'ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Le CAUE est intervenu en 2008, en partenariat avec le Point Information Energie de l'ADIL 26, sur une mission d'appui au service des bâtiments départementaux pour une démarche de développement durable.

Dans ce cadre, le CAUE a accompagné le service dans la rédaction "d'un référentiel technique général pour la construction, la réhabilitation et l'exploitation du patrimoine immobilier du département de la Drôme" et dans la mise en place d'Assistants à Maîtrise d'Ouvrage en Qualité Environnementale des Bâtiments (AMO QEB) sur trois projets : Centre Médico Social / CMS de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, nouveau collège de Montélimar, Direction Territoriale Espoulette à Montélimar.

Pour ces dernières missions, le rôle du CAUE consistait à élaborer le cahier des charges de la mission d'AMO QEB (en intégrant la mission d'AMO QEB "classique", la mission transfert de compétences, la mission de contribution à l'élaboration du référentiel) et accompagner le service dans le choix des équipes.

Par ailleurs, le CAUE a été associé au suivi d'ensemble du plan d'action pour la prise en compte du développement durable dans les bâtiments départementaux.

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC PAYSAGER DU PLATEAU D' AMBEL, ESPACE NATUREL SENSIBLE

Le CAUE intervient depuis plusieurs années pour apporter un conseil au service des espaces naturels sensibles, notamment dans la mise en place de son Schéma départemental des espaces naturels sensibles. L'apport du CAUE auprès de la Direction environnement prend la forme, soit d'un accompagnement sur des thématiques transversales (paysage, sites), soit d'un appui sur des sites précis, aux problématiques plus cernées.

En 2008, une stagiaire en Master Paysage et Aménagement a particulièrement oeuvré sur le site du plateau d'Ambel : comment s'est formé ce paysage, flore et faune, les usages du promeneur, les identités paysagères...la synthèse permettant de jeter les bases d'un plan de gestion du site.

AUTRES MISSIONS

- Publication Patrimoine "Royans Vercors".
- Appui au CETOR / direction des routes.
- Evaluation Charte habitat durable.
- Mise en oeuvre du schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles.

L'exercice est largement excédentaire à + 69 521 €, mais cela est uniquement lié à des produits exceptionnels sur exercices antérieurs de 65 000 € : une erreur de calcul de la Taxe CAUE en 2004-2005 nous a valu un rappel.

Hors exceptionnel, la taxe se situe à un niveau élevé (648 000 € + 65 000 €) qui a permis une économie de subvention au Département qui, rappelons-le, s'était engagé sur un forfait de 942 000 €.

On note que l'activité accrue de l'équipe auprès des collectivités se traduit par l'accroissement des participations des collectivités (+ 76 000 €). Les produits ont donc augmenté de 198 000 €, dont 65 000 € exceptionnels et 76 000 € de participations locales.

Les charges ont progressé de + 78 000 €, avec un fort appel aux vacataires libéraux (126 000 €) et plusieurs publications. Les frais de personnel et vacataires représentent 78% des charges. L'équipe centrale est stabilisée. Les fonds propres se montent à 245 000 € mais la trésorerie courante est tout juste correcte.

Produits : 1 318 554 € dont :
 - Taxe CAUE : 712 847 €
 - Subv. Départ : 229 152 €
 - Adhésion et participations des collectivités : 223 035 €

Charges : 1 251 151 € dont :
 - Coûts salariaux : 850 400 €
 - Vacataires : 126 882 €

LES "RENDEZ-VOUS DU BOIS" : Rencontres thématiques sur le thème du bois dans l'architecture

"Bois en utilisation extérieure", "bois et confort thermique", "bois et logement collectif" : trois thèmes pour trois soirées de rencontres organisées fin 2008 dans les locaux du CAUE.

Animées par Jean-Marc Pauget, architecte et délégué régional du CNDB, ces rencontres ont permis d'échanger autour de la présentation de réalisations architecturales et de techniques de mise en oeuvre.

Des fabricants et des entreprises sont venus présenter leur expérience. Ouvertes à tous, ces soirées conviviales ont réuni à chaque fois une trentaine de personnes... dont une bonne partie d'architectes. *Rencontres co-organisées avec FIBOIS 07/26, avec le soutien du CNDB, de FIBRA, du Département de la Drôme et de la Région Rhône-Alpes.*



Dans le hall du CAUE devenu pour l'occasion salle de projection...

RENCONTRE [26 juin 2008] "L'ÉLU MOTEUR DU PROJET TERRITORIAL"

Sur le thème "*De l'intercommunalité aux quartiers pour une démarche de qualité des documents d'urbanisme et des opérations d'aménagement*", cette rencontre organisée trois mois après les élections municipales de mars 2008, a attiré plus de 200 personnes dont de nombreux nouveaux élus. (50 communes et 12 intercommunalités drômoises différentes étaient représentées).

La journée s'est organisée autour de la présentation de démarches ou d'opérations - pour la plupart drômoises - illustrant les différents rôles possibles de l' élu : planificateur ou aménageur de son territoire, négociateur/régulateur face à des projets privés. Ainsi :

- les élus de Saint-Paul-les-Romans et ceux de Barnave ont évoqué, respectivement, leur PLU et leur Carte communale,
- le Maire d'Hostun a présenté l'extension du village réalisée dans le cadre d'un lotissement communal,
- la Mairesse de Bonlieu-sur-Roubion et son collègue d'Allan ont évoqué comment, la première par le biais d'une étude urbaine suivie d'une modification du POS, le second en instaurant un Programme d'Aménagement d'Ensemble/PAE, ils avaient

pu faire passer des objectifs communaux dans le cadre de projets privés. Cette journée a aussi été l'occasion de présenter deux outils mis à disposition des élus par le Département de la Drôme : *La Charte pour un habitat durable en Drôme* et le Guide *Habitat et urbanisme*.

Le 26 juin 2008, à l'Hôtel du Département. Rencontre organisée par le CAUE de la Drôme, en partenariat avec le Département de la Drôme, l'Association des Maires et Présidents de Communautés de communes de la Drôme, les services de l'Etat et la Chambre d'Agriculture.



"LIEUX DE VIE, LIEUX DE TRAVAIL : SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE"

5^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DRÔME/ARDÈCHE
DU 1^{ER} AU 7 AVRIL 2008

Comme l'année précédente, c'est un appel à propositions lancé auprès des citoyens, associations et collectivités locales qui a permis de constituer le programme de cette édition 2008 de la *Semaine du développement durable*.

Pour la première fois, un thème a servi de fil rouge à la soixantaine de manifestations, rencontres ou visites qui se sont tenues en Drôme et Ardèche : *Santé et développement durable*.

La rencontre inaugurale s'est tenue à l'Hôtel du Département de l'Ardèche, à Privas. Le docteur Suzanne Déoux, auteur du *Guide de l'habitat sain*, est intervenue sur le thème : "Concilier les enjeux environnementaux et sanitaires dans l'acte de bâtir". Une table-ronde qui réunissait médecins, architectes et élus maîtres d'ouvrage a ensuite permis d'échanger sur "la prise en compte de la

santé par les acteurs de la qualité environnementale du bâtiment".

Journée co-organisée par l'association Ville Aménagement Durable, la CRAM et le CAUE de la Drôme, pour le compte de ADQE 26/07. Avec la participation du Département de la Drôme.



Lancement de la Semaine du Développement Durable Hôtel du Département à Privas

PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE

"COLLÈGES ET CULTURE"

Dans le cadre de ce programme proposé par le Département, le CAUE est intervenu cette année sur 5 collèges qui tous font, ou doivent bientôt faire, l'objet de travaux :

- À Saint-Sorlin-en-Valloire, une classe de 3^{ème} a réfléchi sur "le Saint-Sorlin de demain" à partir de visites et analyses des projets urbains du village ; des élèves de 5^{ème} ont, avec l'aide de l'architecte Noël Cessieux, travaillé sur la représentation dans l'espace à partir de la confection de maquettes.

- Une classe de 4^{ème} du collège de l'Europe à Bourg-de-Péage, un établissement centenaire, est allée découvrir une autre architecture : celle du collège du Grand-Serre. Son concepteur, Raymond Luce-Catinot, leur servait de guide.

- Dans une classe de 4^{ème} du collège Jean Perrin à Saint-Paul-Trois-Châteaux Christian Chambon, qui réside dans la commune, est venu présenter son métier d'architecte et certains de ses projets.



Saint-Paul-Trois-Châteaux

- Au collège Jean Zay de Valence, alors en cours de travaux, des classes de 6^{ème} et 3^{ème} ont pu, à partir de la visite du chantier et de travaux sur les thèmes de la couleur, de la représentation en plan ou en volume, mieux comprendre le projet.

- Enfin, 5 classes de 4^{ème} du collège Camille Vernet de Valence ont pu exposer au cinéma *Le Lux* les maquettes qu'ils avaient réalisées sur le thème du "végétal dans le construit".

À L'ÉCOLE...

À la demande de la commune de Hostun et des enseignants de son école primaire, le CAUE a poursuivi le travail initié en 2007 autour du projet de restructuration de l'école. Cette année, l'accompagnement pédagogique mené conjointement avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine/SDAP, a porté sur la découverte du patrimoine architectural et paysager de la commune. Visite du village, informations historiques, fabrications de maquettes étaient au programme...



Hostun

PUBLICATIONS

"2001 - 2008 : SEPT ANNÉES AUX CÔTÉS DES ÉLUS DRÔMOIS"

Réalisée à l'intention des élus - et notamment de ceux entrés en fonction en 2008 - cette plaquette abondamment illustrée présente les différents domaines d'action du CAUE et dresse un bilan des 7 années qui viennent de s'écouler. L'occasion de revenir sur quelques missions marquantes, et de montrer des exemples de réalisations drômoises de qualité (bâtiments ou espaces publics) en amont desquelles le CAUE était intervenu.

"HABITAT ET URBANISME : GUIDE À L'USAGE DES ÉLUS DE LA DRÔME"

Poursuivant le travail engagé sur la question de l'habitat, avec les Assises du Logement de 2006, le Département de la Drôme a demandé au CAUE de réaliser un *Guide de l'habitat et de l'urbanisme*. Destiné aux élus drômois, il constitue le second opus d'une collection lancée en 2007 avec le *Guide du logement aidé*.

À partir des différentes "postures" possibles de l' élu en matière d'urbanisme - planificateur, aménageur ou négociateur/régulateur - ce livret brosse un tableau synthétique des procédures et outils de l'aménagement et tente de fournir des éléments de méthode à tous ceux qui souhaitent engager des démarches de qualité. Deux têtes de chapitres parmi d'autres : "Quelques clés pour réussir son PLU", "Mémento pour réaliser un quartier de qualité".

VISITES

DE SALLES DES FÊTES

À Montélier, Montoisson et Saint-Marcel-les-Valence : pour les élus de Mours-Saint-Eusèbe.



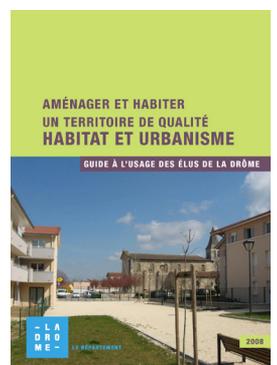
"l'Espace Liberté" à Saint-Marcel-lès-Valence

DE GYMNASES

À Valence, Beaumont-les-Valence et Cléon-d'Andran : pour les élus de Saint-Marcel-les-Valence.

DE QUARTIERS NOUVEAUX : EXTENSIONS DE VILLAGES, "GREFFES" ...

À Allan, Étoile-sur-Rhône et Grâne : pour les élus de Upie.



Publié par le Département de la Drôme, co-réalisé par le CAUE de la Drôme. 27 pages.
Téléchargeable sur le site du Département : www.ladrome.fr et sur celui du CAUE : caue.dromenet.org (rubrique : publications/ autres)

URBANISME ET ESPACES PUBLICS

VOIRIE URBAINE, VOIRIE POUR TOUS

Dans le cadre d'une démarche de *voirie pour tous*, la commune de **Saint-Paul-Trois-Châteaux** souhaite aménager les boulevards qui constituent son tour de ville, entre faubourgs XIX^e et extensions XX^e. Objectif : renforcer "l'urbanité" de ces artères au caractère aujourd'hui très routier. Ceci s'inscrit en complément du travail réalisé par la commune sur les circulations douces (Promenade des Jardins), et par le Département sur les abords du collège Jean Perrin, dans le cadre du Plan de déplacement des collèges.

Problématique identique à **Mours-Saint-Eusèbe**, où le CAUE a réalisé le cahier des charges et le suivi d'une étude qui vise à renforcer le caractère urbain de la rue des Alpes. Une rue qui était encore il y a quelques années une petite route bordée de terres agricoles, et qui traverse aujourd'hui des quartiers résidentiels. Le paysagiste désigné par la commune vient de rendre l'avant-projet.

L'URBANISME REPRÉSENTE CETTE ANNÉE 35 MISSIONS, CE QUI LE PLACE À ÉGALITÉ AVEC LA PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS PUBLICS DANS L'ACTIVITÉ DU CAUE.

CAHIERS DES CHARGES DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET RÉFLEXIONS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE COMMUNAL.

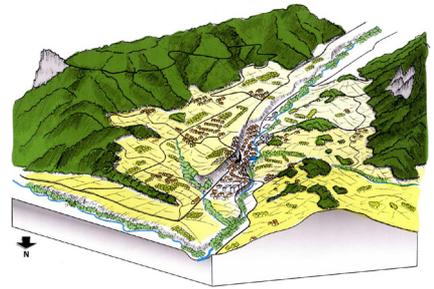
Dans le cadre de conventions tripartites signées avec la **CC du Val de Drôme**, le CAUE a contribué à la rédaction du cahier des charges des études de Plan Local d'Urbanisme des communes de **Cobonne** et **Mirmande**. À Cobonne, l'animation de commissions thématiques extra-municipales a permis de dégager les principaux objectifs du projet territorial. À Mirmande, une lecture du territoire et de ses évolutions passées a mis en évidence l'importance des enjeux patrimoniaux et paysagers. Sur le conseil du CAUE et des services de l'État (DDE et Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine/SDAP), et compte tenu de la nécessité d'adapter la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager/ZPPAUP devenue obsolète, la commune vient de confier à une même équipe pluridisciplinaire, les études du PLU et de la ZPPAUP.



Mirmande : le site d'implantation du village

À **Beaumont-les-Valence**, afin notamment d'accueillir une nouvelle population compte tenu d'un contexte de fermeture de classes, les élus souhaitaient, à court terme : modifier leur POS pour ouvrir à l'urbanisation la zone NA de Moraye, à moyen terme : réviser leur POS en Plan Local d'Urbanisme/PLU. Sur proposition du CAUE qui en a rédigé le cahier des charges, une Approche Environnementale de l'Urbanisme/AEU a été lancée. Il s'agit, sur les thèmes des déplacements, de la gestion de l'eau (questions cruciales à Beaumont), mais aussi de l'énergie, de la prise en compte du climat, du bruit... d'élaborer un diagnostic et des préconisations en ayant pour but leur traduction réglementaire dans le PLU. Sur le secteur de Moraye, un "zoom" devra permettre de définir une urbanisation cohérente avec les principes d'un

développement durable. Une équipe vient d'être désignée pour mener la réflexion aux deux échelles de la commune et du quartier. À **Saint-Jean-en-Royans**, le travail d'analyse et de repérage des enjeux territoriaux s'est inscrit dans le cadre du *Répertoire départemental : Architecture, paysage et développement local*. S'appuyant sur l'analyse du POS existant, il replace les évolutions récentes ou prévisibles du territoire dans une perspective historique.



L'implantation du bourg de Saint-Jean-en-Royans

C'est aussi pour les aider à réfléchir sur les perspectives et grands enjeux de leur développement que le CAUE est intervenu sur des communes qui s'interrogeaient sur une "éventuelle" révision de leur document d'urbanisme. C'est le cas d'Upie où le travail d'analyse, centré sur le village, a été mené de front avec un diagnostic habitat/population réalisé par l'Adil-Observatoire de l'habitat.

QUALITÉ URBAINE ET APPROCHES ENVIRONNEMENTALES DE L'URBANISME/AEU

Face à l'enjeu que représente la création de nouveaux quartiers, plusieurs communes ont choisi, (comme Beaumont-les-Valence déjà cité), de formaliser leurs objectifs de qualité en commandant une étude urbaine associée à une AEU. Après avoir rédigé leur cahier des charges, le CAUE a accompagné ces études.

Dans le cadre des "opérations pilotes" de la Charte Paysagère initiée par la **Communauté de communes du Vercors**, deux projets d'extension urbaine à Saint-Martin-en-Vercors, et un à Vassieux-en-Vercors, ont fait l'objet d'une telle démarche. Une spécificité : chaque projet a été élaboré lors d'ateliers qui réunissaient des élus de l'ensemble du canton. Le choix des formes bâties, l'insertion des constructions dans la pente, la gestion des eaux pluviales ont -notamment- été au coeur des discussions.

ET D'AUTRES MISSIONS À :

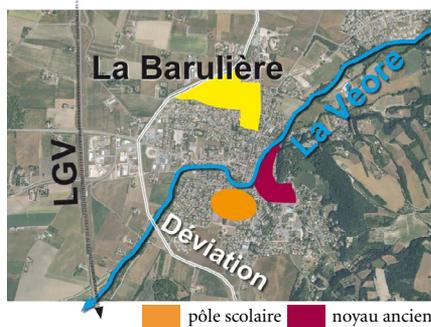
CC du Crestois/Aouste, Donzère, La Baume-Cornillane, La Rochette-du-Buis, Tulette.

PATRIMOINE ET PAYSAGE



Saint-Martin-en-Vercors, à l'entrée sud du village : l'un des 2 sites étudiés.

À **Chabeuil**, sur le quartier de la Barulière, 8 ha de terrains privés situés au nord/ouest du village, l'insertion paysagère du quartier, les déplacements, le bruit, et la gestion des eaux pluviales constituent les "cibles" prioritaires de la réflexion que viennent d'engager les professionnels désignés par la commune.



La Barulière à Chabeuil

INTERVENIR SUR DES PROJETS PRIVÉS

Un permis d'aménager, déposé par un privé sur un terrain situé à côté de l'église classée Notre Dame de Beauvert, a amené la commune de **Sainte-Jalle** à commander une étude destinée à préciser ses attentes sur ce secteur très sensible du village. L'étude a été accompagnée par le CAUE et le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Ses conclusions seront traduites réglementairement par le biais d'une modification du PLU.

Démarche similaire à **Bonlieu-sur-Roubion**, où la commune a pu, par le biais d'une étude programmée avec l'aide du CAUE, faire valoir ses objectifs spatiaux et sociaux auprès du lotisseur privé porteur d'un projet.

ET AUSSI D'AUTRES MISSIONS AMONT :

réflexion globale : Aurel, Clérieux, Sahune, Vaunaveys-la-Rochette.

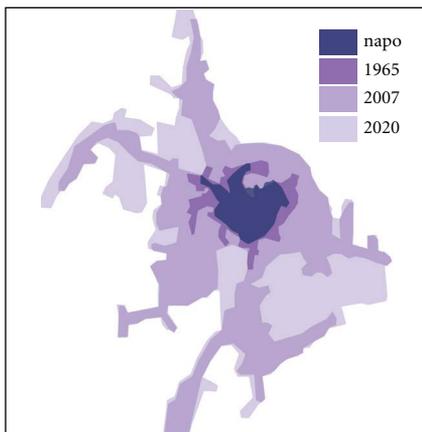
quartier habitat : Besayes, Bourg-les-Valence, Chabeuil, Chanos-Curson, CC Rhône-Valloire/Andancette, CC Rhône-Valloire/Anneyron, CC du Val de Drôme/Puy-Saint-Martin, Donzère, Etoile-sur-Rhône, Grâne, La Bâtie-Rolland, Saint-Jean-en-Royans, Malissard, Rémuzat, Ratières.

zone d'activité : Saint-Restitut.

PATRIMOINE ET ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT URBAIN : UNE EXPOSITION GRAND PUBLIC À ÉTOILE-SUR-RHÔNE

Dans le cadre du *Répertoire départemental : Architecture, paysage et développement local*, le CAUE a réalisé le *Cahier communal* d'Etoile-sur-Rhône. Des grandes composantes du paysage aux caractères du bâti, en passant par la morphologie du bourg-centre, ce document dresse un véritable portrait de la commune. Portrait dynamique puisqu'il intègre les évolutions récentes et celles à venir.

Afin de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement urbain, les élus d'Etoile ont demandé à la Conservation du patrimoine de la Drôme de concevoir une exposition grand public qui s'appuie sur le travail du CAUE et vient le compléter par une approche historique.



Étoile-sur-Rhône : une image des phases d'extension du bourg

ARCHITECTURE, PAYSAGE ET ÉNERGIE DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS

Le Parc Naturel Régional du Vercors/PNVR a mis en place une action "Architecture, paysage et énergie" visant à permettre le développement des installations solaires sur les bâtiments existants et sur les constructions neuves. Il a souhaité pour cela disposer d'un référentiel de qualité architecturale et paysagère de ces équipements, et d'un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets.

Les CAUE et les Espaces Info Energie/EIE de la Drôme et de l'Isère se sont vu confier la mission d'élaborer ce référentiel de qualité. A ce jour, une dizaine d'opérations ont été analysées - en lien avec les Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine/SDAP des deux départements

- et font l'objet de préconisations. Autre élément de mission du CAUE et de ses partenaires : accompagner dans chacun des deux départements, un projet d'aménagement de quartier en aidant à l'élaboration d'un cahier des charges définissant la qualité architecturale des équipements solaires. Dans la Drôme, le projet retenu est celui du lotissement privé "les Fauvettes" à la Chapelle-en-Vercors. Ce travail vient d'être engagé.

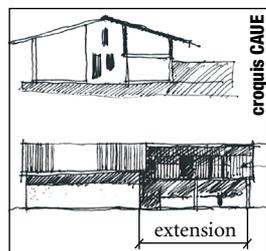


archi : A. Demire

Extension d'une maison existante à La Chapelle en Vercors

ABORDS DE FERMES

Pour l'Association pour la Promotion de l'Agriculture dans le Parc Naturel Régional du Vercors/APAP, le CAUE a élaboré des recommandations paysagères et architecturales visant à améliorer la qualité esthétique et fonctionnelle des abords de 4 fermes. Parmi les objectifs : mieux gérer le circuit du camion laitier dans une ferme de La Chapelle-en-Vercors, accueillir le public dans de meilleures conditions à la pisciculture de Treschenu-Creyers, dans une cave de Châtillon-en-Diois qui fait aussi chambre d'hôtes, ou dans un élevage de Saint-Martin-en-Vercors.



Croquis pour l'extension d'une écurie à Châtillon-en-Diois

LE CAUE AVAIT PARTICIPÉ À LEUR PROGRAMMATION...

ILS ONT ÉTÉ INAUGURÉS EN 2008 :

Salle de tennis de table
Manthes, Communauté
de communes de Rhône-
Valloire



arch : Brenas et Doucetain, Grenoble

Extension Mairie
Saint-Laurent-en-Royans



arch : Y.Daoudi, St-Laurent-en-Royans

Gymnase
Mours-Saint-Eusèbe



arch : A Solnais, Valence

Salle des Fêtes
le Poët-Laval



arch : Ch. Chambon,
St-Paul-trois-Châteaux

Et aussi : le Multi-accueil à La Bégude-de-Mazenc, (Communauté de communes du Pays de Dieulefit), le bouclodrome de Nyons, le foyer rural de Allan, le gymnase intercommunal de Buis-les-Baronnies...

PROGRAMMATION BÂTIMENTS PUBLICS

DE NOMBREUX PROJETS DE RÉHABILITATION

Peu de programmes de construction neuve cette année (9 missions sur 34), les projets de réhabilitation dominent largement :

- **Aouste-sur-Sye** souhaite relocaliser sa bibliothèque, la cantine et un centre de loisirs dans des bâtiments communaux jouxtant la Mairie-école,
- **Saillans** va réinvestir, et agrandir, l'ancienne perception pour y implanter un programme multiple intégrant locaux administratifs, pôle petite enfance et logements,
- **Étoile-sur-Rhône** veut installer une médiathèque dans le bâtiment de l'ancienne cure,
- **Marsanne, Bésignan, Montjoyer et Solérieux** projettent chacune de restructurer leur mairie : les deux premières en la rénovant sur place, les deux autres dans une maison villageoise aujourd'hui vacante,
- **Mirmande** vient d'acheter un immeuble du centre village pour y installer des activités et des logements,
- **Mours-Saint-Eusèbe** va rénover sa salle des fêtes devenue obsolète, etc...



Mirmande

LOCAUX SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES

Les équipements liés à l'enfance [école, accueil péri-scolaire, cantine, centre de loisirs] et à la petite enfance [multi-accueil] sont présents dans plus du tiers [soit 13] des missions signées cette année.

Le CAUE a, par exemple, travaillé sur la programmation de cantines permettant la fabrication de repas sur place et



terrain de sport restaurant scolaire établissements scolaires

Chabeuil

conçues dans une démarche de qualité environnementale : l'une à **Chabeuil** où, destinée à la préparation de repas bio et intégrant un self-service, elle accueillera 250 rationnaires, l'autre à **Pont-de-l'Isère**, qui pourra recevoir 140 enfants.

HÉBERGEMENT ET ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Le CAUE a réalisé le cahier des charges de la muséographie d'une "vitrine touristique" du Royans-Vercors à Saint-Nazaire-en-Royans, porte d'entrée du territoire. Cet équipement, qui s'installera dans l'actuelle "Maison de l'Aqueduc", est la première phase d'un projet de mise en tourisme du patrimoine, retenu dans le programme d'actions du Contrat Régional/CDRA Royans-Vercors. Il s'inscrit surtout sur un territoire labellisé Pôle d'Excellence Rural sur le thème "handicap : le Royans-Vercors, une montagne accessible à tous". L'objectif est que scénographie et médiation adaptées aux différents handicaps (moteur, visuel, auditif...) permettent à tous les publics une immersion totale dans le territoire par la stimulation des 5 sens de perception. Ouverture des lieux prévue par la **Communauté de communes le Pays du Royans** au printemps 2010.

Qu'est-ce qu'un gîte de caractère ? Sur quels critères octroyer ou non ce "label" à un gîte de qualité ? L'**Association Gîtes de France Drôme**, désireuse d'engager une démarche de qualification de ses hébergements, a demandé au CAUE de l'aider à répondre à ces questions. Une grille d'analyse proposant un certain nombre de critères pondérés a ainsi été élaborée avec la Conservation du Patrimoine de la Drôme. La qualité du site, celle de l'environnement immédiat du gîte (bâti et non bâti), son architecture extérieure (appartenant à une typologie reconnue ou caractéristique d'une tradition locale...) et son aménagement intérieur y sont ainsi détaillés. Six gîtes pré-sélectionnés, visités et évalués sur la base de cette grille, ont permis de tester cette démarche. Gîtes de France réfléchit à présent à la mise en place de ce label.

ET D'AUTRES MISSIONS POUR :

Ancone, Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme, CC du Diois, CC du Val-de-Drôme/Vaunaveys-la-Rochette, Crest, Fédération drômoise des chasseurs, Montfroc, Portes-en-Valdaine, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Thomas-en-Royans.